

essentielles pour apprécier les diverses situations sur lesquelles il demandait leur avis à ces commandants de corps, en provoquant ainsi des résolutions dont la connaissance de la vérité aurait détourné ses lieutenants, le maréchal, qui leur écrivait le 7 octobre : « Le devoir d'un général en chef est de ne rien laisser ignorer en pareille occurrence aux commandants de corps placés sous ses ordres », et qui, par cette déclaration, ne cherchait à leur inspirer confiance que pour en abuser, a manqué à ses devoirs envers eux.

Le maréchal Bazaine a-t-il soutenu ses lieutenants quand ils étaient engagés contre l'ennemi? Nous avons vu quel appui il donna au général Frossard, alors que les troupes dirigées vers celui-ci, le 6 août, n'avaient pas l'ordre de se mettre à sa disposition.

Nous avons vu comment, le 18 août, le maréchal Bazaine resta sourd aux appels pressants, réitérés du maréchal Canrobert, engagé dans un combat inégal où il devait succomber.

Nous avons vu le maréchal faire passer, le 26 et le 31 août, son armée sur la rive droite de la Moselle, alors que le maréchal de Mac-Mahon devait arriver par la rive gauche, réservant ainsi à son lieutenant tout le poids de la lutte.

Comment, dans les circonstances critiques, le maréchal transmettait-il ses ordres? Il suffit, pour l'indiquer, de rappeler l'ordre confidentiel adressé, le 1<sup>er</sup> septembre au matin, aux commandants de corps, par lequel il leur laissait le soin de prendre une décision dont il pouvait ainsi décliner les conséquences et la responsabilité.

Devant l'écroulement du régime impérial, il n'eût pas été surprenant de voir se produire, parmi les chefs de l'armée, que des sentiments personnels de reconnaissance rattachaient bien naturellement à l'empereur, des regrets en opposition avec le nouvel ordre de choses.

Rien de semblable ne se produisit; ils restèrent fidèles à leurs devoirs militaires. Pourquoi fallut-il que leur chef, dont le rôle aurait été au besoin de détourner leur esprit de toute préoccupation politique, s'efforçât au contraire de les pousser dans une voie que ses paroles montraient comme seule ouverte au salut de l'armée!

Le maréchal Bazaine a formulé à diverses reprises des plaintes contre ses lieutenants, et cependant il a toujours trouvé chez eux un concours actif et dévoué. Tout entiers aux devoirs de la discipline, ils donnèrent l'exemple de la déférence et de la subordination. En revanche, le maréchal les a-t-il constamment couverts de sa propre responsabilité? Il n'est pas besoin de répondre: les faits parlent assez haut.

#### DEVOIRS ENVERS SES SOLDATS.

Un général en chef doit savoir verser sans hésitation le sang de ses soldats, lorsque le salut du pays le commande. Mais autant, dans ce cas, il doit

demeurer absolument sourd à la voix d'une fausse humanité, autant il doit être ménager de leur existence quand un douloureux sacrifice serait inutile.

11,000 soldats de l'armée de Metz sont morts de maladie et de misère en Allemagne. N'eût-il pas mieux valu que ces existences eussent été immolées pour assurer la sortie de l'armée? Quel sacrifice eût été plus légitime et plus glorieux?

Par contre, pourquoi le maréchal, alors qu'il était résolu, le 18 août, à rentrer dans le camp retranché, a-t-il sacrifié douze mille hommes pour tenir un jour de plus en haut des berges du vallon de Monvaux, position qu'il devait abandonner le lendemain?

Un général en chef est le gardien de l'honneur de ses soldats; si l'éclat d'une résistance glorieuse rejaillit sur tous ceux qui y prirent part, le général doit toujours se rappeler que sa propre faiblesse pourrait provoquer un jour contre ses soldats les injustices de l'histoire. Après avoir combattu vaillamment jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre, et eu quarante mille hommes mis hors de combat, il fut doublement douloureux pour l'armée de demeurer dans l'inaction la plus funeste depuis ce moment jusqu'au jour du désastre. Une destinée meilleure était due à une armée qui ne marchandait ni ses efforts, ni son sang.

L'honneur d'une armée se symbolise dans les drapeaux. Le devoir d'un général, si la fortune des armes lui devient contraire, est de les soustraire aux humiliations de la défaite. Le maréchal Bazaine a-t-il rempli ce devoir? L'histoire dira que lorsqu'il pouvait détruire les drapeaux de son armée, il les livra à l'ennemi.

Après une lutte acharnée, si les armes deviennent le prix de la victoire de l'ennemi, l'honneur des vaincus est sauf. Mais si une longue inaction a précédé le moment de la capitulation, que peut-il y avoir de plus amer pour une armée que de déposer ses armes? Du moment où le temps ne lui faisait pas défaut pour les détruire, le maréchal Bazaine aurait dû épargner à ses soldats cette dernière humiliation, en leur ordonnant de les briser. Ne devait-il pas comprendre d'ailleurs qu'en les remettant à l'ennemi, celui-ci allait les retourner contre d'autres soldats français?

Il est un sentiment qui adoucit l'armertume des plus tristes situations, la sollicitude du chef pour ses soldats. Les soldats ont besoin de voir leur général. Sa vue ranime la fierté et l'espoir. Plus qu'à tous les autres, des marques de sympathie sont dues aux blessés; or il est triste d'avoir à dire que le maréchal ne passa jamais de revues et que jamais il ne visita les nombreuses ambulances où les habitants de Metz, de toute condition, rivalisaient de zèle et de dévouement avec nos médecins militaires pour soigner les malades et les blessés.

Une des clauses de la capitulation épargnait la captivité aux officiers qui prenaient l'engagement de ne rien faire contre les intérêts de l'Allemagne

pendant la durée de la guerre. Pourquoi le maréchal Bazaine admit-il une condition qui pouvait provoquer de blâmables défaillances? Pourquoi, dans la remise de l'armée à l'ennemi, sépara-t-il le sort du soldat de celui des officiers? Pourquoi n'a-t-il pas tracé à ce sujet le devoir des officiers d'une manière assez nette pour éviter toute confusion? On ne trouve pas de réponse plausible à ces demandes.

Une fois la capitulation signée, il restait au maréchal un dernier devoir à remplir: demeurer jusqu'à la fin au milieu de ses malheureux soldats, afin de pouvoir intervenir en leur faveur en cas de difficultés avec l'ennemi. C'était la seule marque de sollicitude qu'il pût encore leur donner; mais le maréchal Bazaine, qui aurait dû partir le dernier, quitta son quartier général avant que la place eût été remise à l'ennemi. Une semblable conduite devait engendrer la confusion la plus regrettable. On oublia de pourvoir aux besoins des troupes pendant la journée du 29, tandis qu'on laissait dans les magasins des forts et de la place un jour de vivres qui furent officiellement remis à l'ennemi.

En résumé: En demeurant contre les ordres de l'empereur dans le camp retranché de Metz; en déterminant par de faux renseignements la marche de l'armée de Châlons vers lui, le maréchal Bazaine a été la cause principale du désastre de Sedan.

En s'isolant de parti pris du gouvernement de la Défense nationale, après l'avoir reconnu; en demeurant dans l'inaction, alors qu'il était possible de percer les lignes de blocus; en foulant aux pieds ses devoirs militaires pour s'engager avec l'ennemi dans des trames politiques ayant pour but la satisfaction de son ambition personnelle, prêt à se soumettre, pour en assurer le succès, à un démembrement du territoire; en trompant ses lieutenants toutes les fois qu'il les consulta; en surprenant la confiance de ses soldats, pour leur retirer les drapeaux destinés à être remis à l'ennemi; en sacrifiant la durée de la résistance de Metz au succès de ses trames, le maréchal Bazaine a manqué à ses devoirs envers le pays et envers son armée.

#### CONCLUSION.

Entreprise sans préparation, sans alliances sérieuses, sans plan de campagne, contre un ennemi qui, depuis longues années, étudiait le moyen de nous combattre, la guerre de 1870 n'a été qu'une série de désastres.

Parmi ces désastres, celui de l'armée de Metz est demeuré le plus grand, parce qu'une fois qu'il fut consommé, tout espoir fut perdu pour les armées nationales; si la lutte continua, c'est que les Français, en dehors de toute préoccupation politique, comprenaient que, devant un démembrement inévitable, il fallait engager jusqu'au dernier de leurs enfants, afin d'avoir le droit de dire, comme autre-

fois un de nos rois en semblable infortune: Tout est perdu, fors l'honneur.

Les luttes de l'armée de Metz et sa fin lamentable forment donc le nœud de la guerre de 1870. Les destinées de cette armée avaient été confiées au maréchal Bazaine; il n'a pas répondu à cette confiance, qui faisait de lui l'arbitre du sort de la patrie.

L'infortune est sacrée quand elle a pour compagne la loyauté; mais si les calculs misérables de l'ambition personnelle ont dicté les résolutions qui précipitèrent le désastre, il faut que justice soit faite.

L'instruction a établi les faits suivants, accomplis postérieurement à la prise de commandement du maréchal Bazaine, et desquels il résulte qu'il n'a pas fait, avant de traiter, tout ce que le devoir et l'honneur lui commandaient de faire.

Le maréchal Bazaine a trompé la confiance de l'empereur, qui avait prescrit de battre rapidement en retraite:

- 1° En retardant le départ de l'armée jusqu'au 14 août dans l'après-midi.
- 2° En ne faisant pas détruire les ponts dont l'ennemi pouvait faire usage.
- 3° En n'utilisant à la sortie de Metz qu'une route pour la marche de l'armée, alors qu'il en existait quatre disponibles.
- 4° En donnant l'ordre de licencier le train auxiliaire qui portait les vivres de l'armée.
- 5° En ne continuant pas sa marche le 17 août.

Le maréchal Bazaine a laissé écraser dans la bataille du 18 août un de ses lieutenants, le maréchal Canrobert, malgré ses appels pressants et réitérés, alors qu'il maintenait dans l'inaction la presque totalité de ses réserves.

Le maréchal Bazaine a trompé l'empereur et le ministre de la guerre jusqu'à la fin du mois d'août sur sa situation et sur ses projets:

- 1° En se représentant comme dépourvu de vivres en quantité suffisante pour reprendre sa marche.
- 2° En annonçant le 19 août son intention de partir pour Montmédy, ce qui devait donner à croire, après la bataille de Saint-Privat, qu'il pouvait toujours déboucher dans cette direction, nouvelles qui ont déterminé le départ du maréchal de Mac-Mahon vers la Meuse.

3° En annonçant faussement au ministre, le 26 août, alors qu'il connaissait la marche de l'armée de Châlons, qu'il était impossible de forcer les lignes ennemies, tandis qu'il écrivait au maréchal de Mac-Mahon qu'il pourrait les percer quand il voudrait.

Le maréchal Bazaine n'a fait aucune tentative sérieuse afin de venir en aide au maréchal de Mac-Mahon, après avoir provoqué sa marche, ce qui, en laissant supporter à son lieutenant tout le poids de la lutte, a amené le désastre de Sedan.

Le maréchal Bazaine a abusé de la confiance de

ses lieutenants dans la conférence tenue à Grimont, le 26 août :

1° En leur cachant la marche de l'armée de Châlons ;

2° En ne leur donnant pas communication des dépêches transmises par lui à l'empereur, au ministre et au maréchal de Mac-Mahon ;

3° En laissant affirmer que l'armée n'avait de munitions que pour une bataille, alors qu'il savait, depuis le 22 août, que les approvisionnements étaient reconstitués.

Le maréchal Bazaine n'a pas ordonné, dès le 12 août, au moment où, la retraite de l'armée de Châlons décidée, la place de Metz allait être abandonnée à elle-même, les mesures prescrites par le décret du 13 octobre 1863, en vue de l'éventualité d'un siège.

Le maréchal Bazaine a négligé, au moment où il est rentré dans le camp retranché, de recueillir les ressources des environs de Metz, afin de restituer à la place les vivres que consommait son armée, comme le prescrit formellement le décret précité.

Le maréchal Bazaine n'a ordonné, une fois résolu à ne plus quitter le camp retranché, aucune opération dans le but de constituer des ressources spéciales pour son armée.

Le maréchal Bazaine a laissé gaspiller ses approvisionnements :

1° En ne réduisant pas immédiatement le taux de la ration de l'armée ;

2° En ne prescrivant pas le rationnement de la population civile ;

3° En permettant aux soldats d'acheter du pain et des denrées en ville en sus de leur ration ;

4° En donnant du blé et du seigle aux chevaux alors qu'il y avait assez de fourrages pour nourrir le nombre d'animaux nécessaire pour la consommation des hommes jusqu'à l'épuisement du pain.

Le maréchal Bazaine a propagé des nouvelles données par l'ennemi à M. Debains, lesquelles étaient de nature à porter atteinte au moral de l'armée, et dont quelques-unes étaient fausses.

Le maréchal Bazaine, alors que le décret du 13 octobre 1863 prescrit de demeurer sourd aux nouvelles que l'ennemi ferait parvenir, a demandé au général en chef ennemi de le renseigner sur la situation de la France.

Le maréchal Bazaine, après avoir reconnu le nouveau gouvernement, a prêté l'oreille aux propositions apportées de Ferrières par le sieur Régnier et aux projets de restauration formulés par cet agent.

Le maréchal Bazaine a chargé le sieur Régnier de déclarer qu'il était prêt à capituler avec son armée, sous la condition d'obtenir les honneurs de la guerre, alors qu'il avait encore des vivres pour plus d'un mois et des munitions au delà de ses besoins.

Le maréchal Bazaine a fait connaître au sieur Régnier la date à laquelle ses vivres seraient consommés, livrant ainsi un secret d'État à un individu dont l'identité n'était établie que par une passe de M. de Bismark.

Le maréchal Bazaine a renouvelé ses offres de capitulation le 29 septembre au général de Stiehl.

Le maréchal Bazaine s'est isolé systématiquement du gouvernement de la Défense nationale :

1° En négligeant de profiter des nombreuses occasions qu'il avait de communiquer avec lui, soit au moyen d'émissaires, soit au moyen de ballons ;

2° En ne transmettant aucun renseignement précis sur la situation de l'armée dans les deux seules dépêches qu'il a adressées au ministre de la guerre, du 1<sup>er</sup> septembre au 20 octobre.

Le maréchal Bazaine est demeuré dans l'inaction pendant tout le temps que son armée était encore en état de combattre et n'a jamais fait aucun effort pour échapper à la nécessité de capituler, soit en essayant de percer les lignes, soit en livrant une série de combats pour faire lever le blocus.

Le maréchal Bazaine a trompé la confiance de ses commandants de corps et des commandants d'armes dans le conseil du 10 octobre :

1° En leur faisant ses pourparlers secrets avec le général en chef ennemi, l'incident Régnier, les motifs du départ du général Bourbaki, enfin les dépôts de vivres préparés à Longwy et à Thionville ;

2° En leur cachant que les négociations que le conseil était d'avis d'entamer avaient été tentées par lui et sans succès.

Le maréchal Bazaine a remis au général Boyer, lors de son départ pour Versailles, des instructions qui dépassaient les intentions manifestées par ce conseil.

Le maréchal Bazaine a ainsi entamé avec l'ennemi des négociations politiques, entraînant inévitablement un démembrement du territoire, alors qu'il n'avait aucune qualité pour traiter et qu'il savait que dans quelques jours allait se réunir une Assemblée nationale à qui seule appartenait de décider de la paix et de ses conditions.

Le maréchal Bazaine a trompé la confiance de ses lieutenants dans le conseil du 17 octobre, en ne leur communiquant pas les journaux apportés par le général Boyer, ce qui, en les empêchant de contrôler les fausses nouvelles qu'il donnait, devait les amener à conclure que, la France étant dans un état de complète anarchie, il n'y avait qu'un seul parti à prendre, celui auquel il s'était arrêté, et où il voulait les amener : invoquer l'intervention de l'impératrice.

Le maréchal Bazaine a fait propager dans l'armée les nouvelles rapportées par le général Boyer, nouvelles qu'il savait au moins en partie fausses, et

qui étaient de nature à abattre le moral de ses troupes.

Le maréchal Bazaine a cherché, par la manière dont il exerçait la censure sur la presse et par les communiqués transmis aux journaux, à affaiblir l'esprit public et à décourager les sentiments de résistance.

Le maréchal Bazaine a entretenu, pendant les mois de septembre et d'octobre, avec le général en chef ennemi :

1° Des relations directes par parlementaires dont l'objet a été tenu secret ;

2° Des correspondances multipliées dont il n'est pas resté trace.

Le maréchal Bazaine, une fois décidé à capituler, n'a pas retardé l'envoi du général Jarras quand l'intendant en chef lui a annoncé qu'il venait de retrouver trois ou quatre jours de vivres, alors qu'il savait que l'ennemi avait pris des mesures pour ravitailler immédiatement la place et nourrir les prisonniers.

Le maréchal Bazaine, une fois décidé à traiter de la capitulation, n'a pas détruit l'immense matériel de guerre de l'armée et de la place, dont l'ennemi allait tirer parti dans la continuation de la guerre.

Le maréchal Bazaine a livré les drapeaux de son armée à l'ennemi après avoir usé de subterfuges pour empêcher les troupes de les détruire.

Le maréchal Bazaine n'a pas accepté pour un détachement de son armée les honneurs militaires que l'ennemi consentait à lui accorder.

Le maréchal Bazaine a séparé le sort des officiers de celui des soldats dans la remise de l'armée à l'ennemi.

Le maréchal Bazaine a accepté la clause par laquelle les officiers qui prenaient l'engagement de ne rien faire contre les intérêts de l'Allemagne pendant la durée de la guerre étaient autorisés à rentrer dans leurs foyers.

Le maréchal Bazaine a négligé de stipuler que des vivres seraient distribués par l'ennemi au moment de la remise de l'armée.

Le maréchal Bazaine a négligé de donner des ordres pour que les vivres que renfermaient encore, le 29 octobre, les magasins des forts et de la place, et qui ont été remis postérieurement à l'ennemi, fussent distribués à l'armée.

Le maréchal Bazaine, au lieu de demeurer au milieu de ses troupes après la remise de l'armée, pour intervenir en leur faveur en cas de besoin, est parti le premier de Metz.

Le maréchal Bazaine a énoncé dans son ordre général n° 12 et dans l'ordre adressé au colonel de Girels une assertion fautive en ce qui concernait le retour du matériel de guerre à la France, assertion qui eut pour conséquence de prolonger pendant plus de deux mois les humiliations de cette remise, sans autres résultats que de mieux assurer la con-

servation en bon état de ce matériel et sa remise intégrale.

En conséquence des faits établis par l'instruction, notre avis est qu'il y a lieu de demander la mise en jugement du maréchal Bazaine :

Pour avoir signé une capitulation ayant eu pour résultat de faire poser les armes à son armée et de rendre à l'ennemi la place de Metz sans qu'avant de traiter il eût fait tout ce que lui prescrivait le devoir et l'honneur ;

Crimes prévus et punis par les articles 209 et 210 du Code de justice militaire.

Fait à Versailles, le 6 mars 1873.

*Le général de brigade, rapporteur spécial  
près le 1<sup>er</sup> conseil de guerre.*

*Signé : SERRÉ DE RIVIÈRE.*

Suivent un certain nombre de documents qui, sous le nom de pièces annexes, sont insérés à la suite du rapport à titre de renseignements.

Ces pièces, au nombre de treize, sont les suivantes :

Pièce n° I.	Situation d'effectif : Relevé des situations de l'armée du Rhin.
— II.	Relevé des situations de la garnison de Metz.
— III.	Relevé des situations des malades et blessés de l'armée du Rhin.
— IV.	Relevé général des pertes subies par l'armée du Rhin dans ses rencontres avec l'ennemi.
— V.	Relevé général des situations d'approvisionnements en subsistances de l'armée de Metz. Vivres.
— VI.	Relevé général des situations d'approvisionnements en subsistances de l'armée de Metz. Fourrages.
— VII.	Tableau indiquant les modifications successives dans la composition des rations de vivres de l'armée du Rhin.
— VIII.	Tableau indiquant les modifications successives dans la composition des rations de fourrages.
— IX.	Statistique agricole de l'arrondissement de Metz.
— X.	Statistique agricole des environs immédiats de Metz.
— XI.	Relevé des chevaux de l'armée laissés au service des vivres. Viande.
— XII.	Relevé des quantités de blé et de seigle, ainsi que des denrées diverses étrangères à leur nourriture habituelle consommées par les chevaux de l'armée.

Pièce n° XIII. Note sur l'accroissement de durée des vivres qui aurait pu résulter soit de l'emploi rationnel des ressources existantes, soit de la mise à profit de celles qu'il eût été possible de recueillir.

## MÉMOIRE ET RAPPORT

SUR LES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DU RHIN ET SUR LA CAPITULATION DE METZ.

### Considérations générales.

Une guerre à courte échéance avec la Prusse était depuis quelque temps dans les idées, et l'armée la désirait.

Le monde militaire sentait la nécessité de modifier notre tactique, comme conséquence de la facilité des mouvements stratégiques par les voies ferrées, de la puissance des armes à chargement rapide, désavantageuse aux races nerveuses, impressionnables comme la nôtre.

Des conférences multipliées furent faites sur les trois armes, tant au ministère de la guerre que dans les camps d'instruction et les garnisons.

Les intentions, comme les idées des nombreux conférenciers, pouvaient être bonnes, mais le résultat obtenu fut de jeter la perturbation dans les esprits, de ne plus avoir une instruction tactique inspirant confiance aux troupes, parce que ces innovations n'étaient pas consacrées par l'expérience du champ de bataille.

Il n'en était pas de même dans l'armée allemande, qui avait acquis de l'expérience dans la guerre des Duchés et la campagne stratégique de 1866.

Mobilisation, matériel, études topographiques, en prévision d'une guerre avec la France, tactique modifiée des trois armes, tout cet ensemble était bien coordonné, bien dirigé par un chef d'état-major général, pour ainsi dire inamovible; et, sur un ordre du roi de Prusse, émanant de son cabinet militaire, cette puissante, obéissante et savante machine militaire germanique entraînait immédiatement en action, munie de tous ses moyens, avec des chances certaines de succès dès le début des opérations, ce qui donne une grande force morale aux troupes pendant la continuation de la guerre.

Il était donc rationnel, puisque cette funeste guerre a éclaté avant que les ressources militaires de la France soient effectivement prêtes à agir, de ne livrer, autant que possible, que des combats défensifs, sur des positions connues et fortifiées par des travaux rapides.

A un tel jeu, l'armée ennemie se serait usée ra-

pidement, son moral en aurait été éprouvé, et sa marche envahissante certainement ralentie.

En principe, tant qu'une armée n'a pas acquis une supériorité morale sur son adversaire, comme conséquence d'un premier succès, ou par suite d'une disproportion notable entre les effectifs qui permet d'opérer des mouvements tournants à longue distance, il est préférable de faire la guerre méthodiquement comme au dix-septième siècle.

Nos places de guerre avaient toutes besoin de modifications urgentes et d'ouvrages extérieurs sur les positions dominantes, pour obvier à la portée de la nouvelle artillerie, aux effets destructeurs de son tir plongeant. Des travaux avaient été entrepris, mais ils n'étaient pas terminés, et on avait paré au plus pressé, en multipliant les traverses sur les remparts, les dotant de l'armement de sûreté, moins toutefois le personnel pour le servir, ce qui était insuffisant; enfin en blindant les magasins à poudre.

Les instructions avaient été données dans le commandement de l'Est, en 1868, pour que les projets des ouvrages à élever fussent établis de façon à y mettre immédiatement des travailleurs civils en cas d'urgence; on en était resté là faute de fonds.

Du reste, bon nombre de nos places de guerre n'ont plus, sous le rapport stratégique, la même importance que par le passé, si elles ne commandent pas ou n'utilisent pas les voies ferrées que l'ennemi peut suivre pour les tourner et pour couper les communications avec l'intérieur de la France. Metz, entre autres, est une de ces places par rapport au chemin de fer de Saverne à Nancy, Frouard, etc. Ses forts n'étaient pas achevés, et celui de Saint-Privat (en avant de Montigny), un des plus importants à l'est de la place, était à peine commencé et n'a jamais été armé.

Le grand quartier impérial n'aurait pas dû, dès le début, s'établir en première ligne comme à Metz, mais d'abord au camp de Châlons avec la garde et les corps d'armée en formation, comme armée de réserve, pendant que les deux premières armées se constituaient sur les frontières. Les principaux éléments de ces armées elles-mêmes auraient dû être complètement organisés en arrière des lignes frontières: la 1<sup>re</sup> armée, celle d'Alsace, à Lunéville, Nancy et Pont-à-Mousson, etc.; la 2<sup>e</sup> armée, celle de Lorraine, de Verdun à Metz, etc.; puis, au moment des hostilités, les deux premières se jetant en avant, s'établir avec l'armée de réserve, de Nancy à Frouard et le plateau de Haye, centre stratégique autour duquel les armées de Strasbourg et de Metz auraient pu opérer pendant la période défensive.

Un projet avait été établi en 1869 pour construire des ouvrages de campagne, afin de couvrir le point important de Frouard et tirer parti du plateau et de la forêt de Gaye comme camp retranché, pour y rallier, le cas échéant, les corps opérant

en Alsace et en Lorraine. L'attention du ministre fut de nouveau appelée sur cette position importante, peu de jours encore avant la déclaration de la guerre; il fut répondu:

« Quand nous serons là, nous serons bien malades. »

Dans les départements de l'Est, les douaniers, les agents forestiers, les compagnies de sapeurs-pompier qui comptent dans leurs rangs bon nombre d'anciens soldats pouvant rendre d'excellents services dans une guerre défensive, les uns comme guides attachés par petits détachements à chaque division d'infanterie, les autres pour la défense des places ou postes, étaient si mal armés que la compagnie de Thionville entre autres, qui avait l'apparence d'une compagnie du génie, par sa belle tenue, était encore armée de fusils à silex en 1868!

Quant à l'organisation de la garde nationale mobile, qui devait devenir une institution militaire réelle et utile comme réserve, elle fut enrayée, malgré le bon vouloir de tous, faute de fonds nécessaires alloués. Les cadres restèrent sur le papier, les hommes dans leurs foyers, les armes dans les arsenaux, pendant que nos ennemis se préparaient. On ne fit appel à son dévouement que dans les derniers moments, et alors tout se fit avec une précipitation regrettable, nuisible au bon emploi de cette jeune et vaillante troupe.

L'appel des réserves, fait à la dernière heure, ne permit pas de retremper dans la discipline et l'instruction ces anciens soldats éloignés des rangs depuis longtemps, et bon nombre d'entre eux n'étaient pas familiarisés avec le nouveau fusil (modèle 1866), ni à la marche. Les détachements rejoignirent par les voies ferrées leurs corps déjà échelonnés sur les frontières, et, aux premières marches faites avec des souliers non brisés, chaussures dont nos hommes de la campagne se servent rarement, il y eut une grande quantité de blessures aux pieds, et par suite, de trainards.

Le moral de ces hommes quittant inopinément leur famille, leurs travaux n'était pas à la hauteur des circonstances, et leur arrivée, loin de fortifier celui des jeunes soldats, a plutôt contribué à l'ébranler.

Notre infanterie est trop chargée, le paquetage est à modifier par la suppression de la demi-couverture, de la tente-abri, la simplification des ustensiles de campement par une division plus pratique de leur capacité, puisque avec le système actuel par escouade, dès qu'une marmite est perdue, plusieurs hommes restent alors sans aliments chauds, ou bien il faut emprunter à ses voisins, s'il reste le temps de s'en servir.

Il faut supprimer une grande partie des bagages, avoir un meilleur mode d'approvisionnement en employant les conserves alimentaires, tant que les

troupes sont en opérations préliminaires de combat.

Un des grands inconvénients d'établir un campement sous la tente est d'indiquer à l'ennemi votre effectif, de faire choix d'un emplacement convenable, d'y réunir les bagages derrière chaque corps, l'artillerie, l'ambulance, les services administratifs dans l'intérieur du camp, etc., etc.

Que de temps perdu le lendemain pour regagner les routes et se mettre en marche! Quel désordre peut en résulter dans le cas d'une alerte ou d'une attaque sérieuse!

Si cette façon de camper est bonne en Afrique, elle est nuisible en Europe, et cette campagne en est la preuve, puisqu'en mainte circonstance les troupes ont dû abandonner tentes, sacs et effets de campement.

Il est préférable de cantonner les troupes quand elles sont encore loin de l'ennemi, de les faire bivouaquer, autant que possible, sur les directions qu'elles doivent suivre, quand on prévoit un choc.

Les cantonnements ont en outre l'avantage que, par le contact avec la population, on a plus d'occasions d'avoir des nouvelles de l'ennemi par les impressions qu'elles éprouvent.

La puissance de destruction de l'armement actuel exige des commandants de corps d'armée une grande prudence dans leurs mouvements offensifs afin de ne rien livrer au hasard, puis une prompt exécution des ordres de mouvement qu'ils reçoivent du commandant en chef de l'armée.

A cet égard, nous devons encore modifier notre manière de faire et ne pas accepter les observations qui surgissent souvent au moment d'une opération pour des motifs qui peuvent avoir leur valeur, mais qui la retardent toujours: cela est arrivé mainte fois dans cette campagne.

Il est impossible de deviner la pensée du général en chef, et à celui-ci de la développer complètement dans ses ordres, puisque c'est le secret dans les opérations qui ordinairement en assure le succès.

L'instruction de notre infanterie doit avoir surtout pour but de lui donner la dose de sang-froid qui manque à son tempérament, dont les impressions ne peuvent être modifiées que par une longue et solide éducation militaire et une forte discipline morale. L'enthousiasme vient aujourd'hui se briser contre la puissance des engins perfectionnés de destruction, et la science seule peut lutter contre leur emploi à la guerre.

On ne doit plus faire un aussi fréquent usage des tranchées abri, faire coucher les soldats pour les défilés. Cette dernière disposition finit par les rendre timides, et, à un moment donné, il devient difficile de les faire lever spontanément, pour les porter en avant par un mouvement d'élan. Il est préférable d'amener la troupe à manœuvrer régulièrement dans l'ordre mince, lorsqu'elle est dans la zone d'action, pour obtenir un bon résultat de